

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après le calendrier d'inscription au restaurant scolaire pour la rentrée 2020/2021.

Toutes les inscriptions doivent se faire **via le portail** et les documents demandés doivent être fournis à accueil.famille@elven.fr pour la validation de l'inscription et calcul du tarif.

- **8 Juin** : Ouverture des inscriptions à l'activité « RESTAURANT 2020-2021 » sur le portail famille.
- **Vendredi 17 Juillet** : Clôture des inscriptions (fermeture de l'accès au Portail famille)
- **Lundi 3 Août** : Réouverture du Portail famille pour gérer les réservations de repas (conserver / supprimer les réservations)

RAPPEL DES MODALITES D'INSCRIPTION :

-Il est impératif que votre enfant soit inscrit à l'activité « RESTAURANT 2020-2021 » avant le 17 Juillet **ET** de fournir les documents suivants à accueil.famille@elven.fr :

Documents à fournir :

- Nouveau quotient familial (sans ce document le tarif « tranche haute » sera appliqué)
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - RIB + autorisation de prélèvement SEPA (téléchargeable sur le portail famille) pour les familles choisissant le règlement par prélèvement automatique
- Comme l'an dernier, les repas seront pré-réservés d'office pour tous les jours l'année scolaire.
- A partir du 03 Aout, vous pourrez gérer le calendrier des réservations des repas de votre enfant (conserver ou annuler les repas)

Pour rappel, à partir de la rentrée de Septembre les réservations de repas sont figées le Jeudi à 23h59 pour la semaine suivante. **Tout repas non annulé sera facturé (sauf en cas de maladie sur justificatif)**